



### PREFET des COTES D'ARMOR, du FINISTERE, d'ILLE & VILAINE et du MORBIHAN

### Préfet des Côtes d'Armor

Direction des libertés publiques Bureau des élections et de l'administration générale BP 2370

22 023 SAINT-BRIEUC CEDEX **(** : 02-96-62-43-57 **□** : 02-96-62-44-25

 $\frac{pref\text{-}epreuves\text{-}sportives@cotes\text{-}}{darmor.gouv.fr}$ 

#### Préfet du Finistère

Sous-préfecture de Brest

Pôle de l'animation des politiques de sécurité
3, rue Parmentier

CS 91823 - 29218 BREST CEDEX 1 **t**: 02 98 00 97 12 (97 15 ou 97 30) **a**: 02 98 43 26 32

<u>sp-brest-epreuves-</u> <u>sportives@finistere.gouv.fr</u>

#### Préfet d'Ille & Vilaine

Sous-Préfecture de Redon BP 90307 35603 REDON CEDEX

> **(**: 02-99-71-53-48 **□** 02-99-72-72-59

<u>pref-epreuves-sportives@ille-et-</u> <u>vilaine.gouv.fr</u>

#### Préfet du Morbihan

<u>pref-manifestations-</u> <u>sportives@morbihan.gouv.fr</u>

# En partenariat avec le Comité de Bretagne de Cyclisme

<u>Dossier à déposer</u>, par courriel ou 1 exemplaire par courrier postal :

- 3 mois au plus tard avant la date de la manifestation pour les compétitions se disputant sur plusieurs départements, dans ce cas, adresser une demande d'autorisation au préfet de chacun des départements traversés.
- 2 mois au plus tard avant la date de la manifestation pour les compétitions se disputant sur un seul département

**ATTENTION**: par courriel, vos fichiers ne doivent pas excéder 4 MO, dans le cas contraire, merci de scinder votre dossier en plusieurs envois!

Demande d'autorisation d'organiser une course cycliste sur la voie publique



Articles R. 331-6 à R. 331-17-2 et A. 331-3 à A. 331-4 du code du sport

ORGAN	
Responsable (prénom et nom) :	Club :
Adresse postale :	Adresse postale
Téléphone :	: Téléphone :
Télécopie:	Télécopie :
Courriel:	Courriel:

Si votre association n'est pas affiliée à la Fédération Française de Cyclisme, vous devez en application de l'article R.331-9 du code du sport, saisir par courrier recommandé pour avis le Comité de Bretagne de Cyclisme.

### CARACTERISTIQUES DE LA MANIFESTATION

	e la manifestation :	
Date:		

Régime sollicité (La décision d'accorder ou non la priorité de passage d'une course est de la compétence du préfet) :

- O Priorité de passage,
- Strict respect du code de la route,
- Usage privatif des voies publiques.

Épreuve en l Course par é Oui Nombre Votre épreuv Si oui, à que	l'épreuve d'attente igne : tapes : total de participan e a-t-elle déjà eut l	ts L'épreuve est inscri ieu l'année dernière ?	te au calendrier	Oui	Non Non Non Non Non Non Non Non	
Nombre d'épreuves : Distances des différents parcours : et distance totale : .  Nature et descriptif de chaque épreuve (itinéraires à compléter dans le (s) tableau (x) ci-dessous ou à joindre.  Préciser les catégories amenées à participer à la course.						
		E	preuve en circuit	1		
Départ	Département	Commune	Routes voies empruntées	Adresse exacte ou localisation	Km	Horaire
Arrivée	Département	Commune	Routes voies empruntées	Adresse exacte ou localisation	Km au total	Horaire
		,	É <mark>preuve en ligne</mark>			
Départ	Département	Commune	Routes voies empruntées	Adresse evacte		Horaire
Arrivée	Département	Commune	Routes voies empruntées	Adresse exacte ou localisation	Km au total	Horaire
· Plage  Itinéraire de  O Inc. · Pr. d'a	sur cartes diquer les dénomin an de pénétration ndarmerie ainsi qu e déviation pour u diquer les dénomin éciser si les secteu accès:	IGN (format JPEG ou PDF) ations et le n° des voies empr et de dégagement des véhic e les centres de secours et les n circuit en boucle (à repor ations et le n° des voies empr	un outil pour tracer un untées. ules de secours (à étab services gestionnaires d ter sur le plan) untées. ecessibles aux secours, l	nelle adaptée comportant le trace parcours? => http://www.open	cunner.com/	lice ou de
Y a-t-il des t Dispositif de	raversées de specta e délimitation de la	zone réservée au public pour	_Oui	Non sa une distance de sécurité suffisa l'organisateur attestant avoir recue		le des avis

favorables).

#### **DISPOSITIF DES SECOURS**

#### Rappel du règlement type des épreuves cyclistes sur la voie publique (FFC) :

	Nature de l'épreuve					
Moyens à mettre en place	Circuit (1) inférieur ou égal à 12 km	Circuit (1) supérieur à 12 km et inférieur à 20 km	Contre La Montre ou Epreuves Chronométrées	Circuit (1) 20 km ou plus Ou ville à ville ou par étapes		
Type de Moyen de Secours retenu		2 secouristes majeur PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	2 secouristes majeur PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	> DPS retenu, à préciser (2) > ou présence d'une ambulance avec 2 secouristes ou équivalent		
VEHICULE destiné aux Premiers Secours	1 véhicule dédié aux 2 secouristes pour se déplacer sur le circuit. Ils seront équipés de moyens de communication adaptés au circuit	> DPS P.E. retenu préciser : - Dispositif statique - Dispositif dynamique (2) - Dispositif mixte ou > ambulance	> DPS P.E. retenu préciser : - Dispositif statique - Dispositif dynamique (2) - Dispositif mixte ou > ambulance	> DPS, à préciser (2) ou > ambulance		
Médecin	NON (pas d'obligation)	NON (pas d'obligation)	NON (pas d'obligation)	OUI		

- (1) S'entend par circuit, un itinéraire strictement identique répété à plusieurs reprises
- (2) Dans le cadre d'une mise en place d'un D.P.S. à dispositif dynamique

Si une équipe est amenée à assurer une mission d'acheminement de victime(s) vers un point de prise en charge, il est nécessaire de prendre toute disposition pour garantir la continuité des moyens de secours, tel que défini dans la convention établie avec l'organisateur.

Joindre un répertoire téléphonique établi selon le modèle ci-dessous qui devra être remis aux personnes chargées d'assurer la sécurité sur le site.

REPERTOIRE TELEPHONIQUE						
QUALITE	PRENOM et NOM	TELEPHONE	Observations			
Organisateur						
Responsable de la course						
Responsable du service d'ordre						
Poste de commandement						
Responsable des secours						
Personne en charge de l'accueil et du guidage des services de sécurité et de secours						
Médecin présent sur le site						
Médecin de garde						
Secouristes						
Ambulance 1						
Ambulance 2						
Standard de la Préfecture						
Pompiers		18				

	SIGNAI	LEURS			
Nombre de signaleurs :					
	cités pour assurer la sécurité de l'épreu onnes inscrites sur la liste des signaleu				
Exemple de tableau à remplir :					
	Signa	ıleurs			
Nom	Prénom			N° de permis de conduire	
devra être en possession des arrêtés.  Ils seront équipés d'un brassard et sens-interdit, une face verte.  Des barriè utilisées au Véhicules accompagnateurs =  Lorsque les immatriculations des au moment du dépôt du dossier, oimmatriculations desdits véhicule reconnaissable par les signaleurs.  Les véhicules d'ouverture et de fent et « FIN de Course » et pourront êt	le plan joint en annexe de la fiche de p s municipal, territorial et préfectoral.  d'un gilet de sécurité fluorescent, d'un gres de signalisation, type K2, sur lesqu'ux carrefours, en particulier lorsqu'un  (nombre de voitures véhicules accompagnateurs (voitures de celui-ci s'engage à communiquer au ses utilisés le jour de la manifesta e, comme véhicule de l'organisation.  meture de course seront respectivement re équipés d'un gyrophare orange.	n piquet mobi uelles le mot signaleur est , nombre cofficielles, sp. service sécur tion sportive	« Course posté à u le motos onsors, cité de la ce et à c	nalisation, type K10, une face  e » sera inscrit, pourront être in carrefour à plusieurs voies.  le sécurité) ne sont pas connue compétition avant le départ déquiper chaque véhicule d'	es participants, les une signalisation
ASSURANCE  Joindre l'attestation de sou  Comité de Bretagne de Cye	uscription de la police d'assur	ance, <u>sauf</u>	'si elle	est directement envoyée	<u>par le</u>
Connic de Bretazile de Cyv	ciisiiic.				
	DECLARATION DE 1	L'ORGAN	_		
Je soussigné (prénom et nom) ci-dessus, certifie l'exactitude des i	en qualité de	ve.	(organi	isateur et responsable) de la ma	nnifestation décrite
	e avoir recueilli l'avis favorable des r		mmunes	s traversés, ainsi que l'avis fav	vorable du Conseil
<b>J'atteste</b> que les signaleurs enga ministérielle du 6 mai 2013.	gés pour la surveillance des points s	sensibles de	la course	e répondent aux critères exigé	s par la circulaire
	oyen d'un brassard ou d'une chasuble nanifestation, d'un piquet mobile de a inscrit.				
Je m'engage à m'assurer que les écrite des parents ou des tuteurs lé	participants sont reconnus aptes phygaux.	siquement et	que les	mineurs sont, en outre, munis	d'une autorisation
	ge les frais du service d'ordre excepti ages, dégradations, modifications de te préposés.				
<b>J'ai pris connaissance</b> que pour to si l'instruction du dossier ne peut a	out dossier déposé ou envoyé hors déla aboutir faute de temps.	is, la préfecti	ıre se rés	serve le droit de ne pas donner u	ne suite favorable,
	le l'arrêté préfectoral réglementant l'on aprunter de routes interdites aux manif			publique des épreuves sportive	es dans le
	Fait à			le	
		Signature	,		

#### Envoyer votre dossier par courriel à

#### Rappel des pièces à joindre au présent imprimé dûment complété, daté et signé :

- tracé de la course sur un plan de situation à l'échelle adaptée comportant le tracé de chaque épreuve (format JPG ou PDF ou papier), précisant le positionnement des signaleurs et les éventuelles déviations mises en place
- · autorisations des maires des communes traversées (ou certificat de l'organisateur attestant avoir recueilli l'ensemble des avis favorables),
- fiche d'information SDIS accompagnée des attestations de présences des acteurs du dispositif de secours (secouristes, médecins, ambulances),
- · répertoire téléphonique qui devra être remis aux personnes chargées d'assurer la sécurité sur le site,
- · liste des signaleurs sollicités pour assurer la sécurité de l'épreuve,
- · l'attestation de souscription de la police d'assurance sauf si elle est directement envoyée par le Comité de Bretagne de Cyclisme,
- · éventuellement, le formulaire simplifié d'évaluation des incidences Natura 2000,
- en cas de non-affiliation à la fédération française de cyclisme, joindre l'avis ou à défaut l'accusé de réception du courrier recommandé que vous avez adressé au comité de Bretagne de cyclisme.

NATURA 2000					
Selon certains critères votre manifestation est susceptible d'avoir un impact sur les zones classées Natura 2000 : la commune du lieu de la manifestation est-elle située en zone Natura 2000 ?					
OUI NON					
si la réponse est non, votre démarche s'arrête ici.					
la manifestation (zone de pratique, parking, ravitaillement, zone de présence du public) est prévue  • en tout ou partie dans le périmètre d'un ou plusieurs sites natura 2000  • à proximité d'un ou plusieurs sites natura 2000 précisez la distance :					
votre manifestation délivre un titre national ou international					
le budget de votre manifestation dépasse 100.000 €  votre manifestation rassemble plus de 1.000 personnes (sportifs, publics, organisateurs)  oui  non  non  non					
si vous avez coché oui à l'une de ces deux questions, votre manifestation est soumise à la démarche d'évaluation des incidences Natura 2000. Vous devez alors compléter le formulaire simplifié en vous référant à la notice d'explication. (document téléchargeable sur le site internet de la Préfecture).					

---

## Vous avez des questions?

Merci de nous les transmettre à <u>comite.cyclisme@ffc-bretagne.com</u>
Nous sommes à votre service!

# **Questionnaire Manifestations publiques SDIS**

Service Pré	vision des risques - Groupem	ent Opérations - SDIS
	anifestation:	
Type de manife	station:	
Quel est le thème et/ou l'ob prévues (courses, stands, restaurant		riptif de l'événement et des animations
	<del></del>	
Où se situe la manifestation	<b>n ?</b> Merci d'apporter des précisions e	et de fournir un plan renseigné.
	•	<del></del>
Renseignements concernan	t l'organisation	
Société ou Association :		
Adresse:		
Président ou responsable :		
Téléphone fixe :		
Téléphone portable :		
Fax:		
Courriel:	@	
Adresse éventuelle du site in	ternet de la manifestation :	
Annuaire de l'organisation	lors de la manifestation	
Nom Prénom	Fonction	Téléphone
	Organisateur	
	Référent en cas d'urgence	
	Poste de secours	
Déroulement de la manifest	ation	
Dates	Horaire ouverture public	Horaire fermeture public

# **Communication interne / externe**

L'organisation dispose-t-elle d'un moyen d'alerte des secours ? Prévoir l'accueil et le guidage des services de secours publics ainsi qu'un référent sécurité identif	iable.		Oui	/ Noi	n 🔲
Qu'a prévu l'organisation pour prévenir les secours en cas de besoin ? Téléphone fixe, téléphone portable					
A quel numéro de téléphone la personne responsable peut-elle est contactée par l services de secours ?	es				
Nom du Responsable présent sur site (Il est important que le responsable soit identifiable en cas d'intervention des sapeurs pompiers)					
Un essai de prise de contact avec le 15 et le 18 a-t-il été réalisé par l'organisation points du site de la manifestation ? Il est important de tester les N° d'urgence (18/112/15) pour s'assurer de la couverture réseau, les secteurs limitrophes de départements afin également de savoir où ils sont réceptionnés.		П	Oui	/ Nor	n
Autres risques pour les personnes					
Quelle est l'estimation du public attendu sur toute la durée de la manifestation ?					
Quel est l'effectif maximum de personnes simultanément rassemblées au temps fort de la manifestation sur le site ?					
Quelle est la distance de brancardage maximale ?					
Une présence médicale est-elle prévue ?		Ou	i / Non		
Les personnes à mobilité réduite sont-elles prises en compte ?		Ou	i / Non		
La présence d'un Défibrillateur semi-automatique est-elle prévue ?		Ou	i / Non		
Si oui :			de la mai de secour		
Si un DPS Dispositif Prévisionnel de Secours est prévu par l'organisation :  Mise en place d'un DPS par l'organisation  Nature du DPS :					
Nombre de secouristes : Précisions horaires d'intervention :					
Organisme assurant le DPS:					
Précisions sur le DPS (Quels moyens matériels ? Localisation?)					
Risque identifié concernant les personnes					

# Risques générés par la manifestation

La manifestation se déroule-t-elle dans un chapiteau de 50m² au moins, dans un Etablissement Recevant du Public ERP ou dans un local accessible au public ? Si la réponse est oui, le maire ainsi que le service prévention des sapeurs-pompiers doivent être prévenus	
Accessibilité (la manifestation génère-t-elle des problèmes d'accessibilité aux secours en cas de sinistre ?	
Conseil : Privilégier des accès pour les secours suffisamment larges (3 m minimum), les identifier sur le plan. Maintenir les voies d'accès au site accessibles en permanence aux véhicules de secours. Interdire le stationnement des véhicules à proximité des poteaux et des bouches d'incendie.	
Stationnement (Comment est géré le stationnement des véhicules des participants et spectateurs ?)	_
<u>Conse</u> il : Limiter les stationnements en nombre de véhicules, en créant des îlots de stationnement, si présence de campings car ou VL GPL (risque explosion de bouteille de gaz en cas d'incendie) le signaler dans le document. Si le stationnement est réalisé dans un champ, penser à faucher ce dernier.	
Précisions sur le risque incendie	_
Présence de groupes électrogènes	
Présence d'extincteurs aux endroits à risque	
Personnels formés à l'utilisation d'extincteurs	
Présence de bouteilles de gaz	
Présence de réserves de carburant	
Présence de réserves de fumigènes	
Tir de feux d'artifices ou spectacle pyrotechnique	
Si oui, fournir le schéma de mise en œuvre du spectacle	
catégorie type d'artifice utilisé :	
Autres risques générés par la manifestation (risque nautique, animaux, risques de chutes de grande hauteur)	

Ce document sera transmis par les services de la préfecture au Service Départemental d'Incendie et de Secours et au Service d'Aide Médicale Urgente